

Gaz de schiste : MouvOil

Rencontre avec élus Europe écologie les Verts

Max Bordenave, le vice-président de MouvOil, société détentrice du permis exclusif de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, «bassin d'Alès», a rencontré les élus d'Europe Ecologie Les Verts.

«Nous voulions dire de vive voix à Max Bordenave qu'ils n'étaient pas les bienvenus dans l'Ardèche et le Gard» explique Guillaume Vermorel. «Les citoyens Ardéchois et Gardois s'opposeront par tous les moyens à la venue sur le terrain des engins d'exploration. Nous savons que si l'on accepte aujourd'hui l'exploration sur nos départements, c'est permettre dans quelques années l'exploitation au combien polluante de gaz et de pétrole».

Olivier Keller (conseiller régional) et Geneviève Blanc (conseillère générale du Gard), demandent au nom d'EELV que la société MouvOil ne commence pas les études sismiques prévues cet automne. Nous sommes à la veille des campagnes électorales de la présidentielle et des législatives. Ce n'est pas à 6 mois d'une élection nationale que l'on lance des travaux aussi importants pour nos territoires. De plus, un grand débat national sur les choix énergétiques de la France aura certainement lieu prochainement et à leur avis, c'est au prochain gouvernement de 2012 qu'il appartiendra de choisir ou non d'exploiter ce pétrole ou ce gaz non conventionnel.

Même si le gouvernement a annulé stratégiquement, lors de la campagne du président de la ré-



La rencontre n'a pas permis de rapprocher les points de vue.

publique dans les Cévennes trois permis (Villeneuve de Berg, Nant et Montélimar) disent-ils, il en reste encore 61 en France. Le gouvernement fait depuis 8 mois de la communication pour rassurer et calmer les citoyens mais à chaque fois "il laisse la porte ouverte à l'exploration" comme le dit Éric Besson, ministre de l'Industrie. La loi actuelle dite "anti-fracturation hydraulique" se contourne trop facilement. La forte motivation de MouvOil à vouloir forer en

toute légalité chez nous, le démontre encore affirment les opposants.

Pour Thierry Bruyère-Isnard, 1^{er} adjoint au maire de St Paul le Jeune touché par le permis "plaine d'Alès", il est inacceptable que l'on fasse des forages sur nos communes. En plus des risques forts de pollution, il y a le risque sismique qui est non négligeable. Nous l'avons vu cet été avec un séisme de plus de 4° sur l'échelle de Richter concluent les opposants.

Passage de flambeau

Vendredi 7 octobre, François Louvet, maire de Viviers, a décroché la banderole "Stop au gaz de schiste" de sa mairie suite à l'annonce de l'abrogation du permis de Montélimar. Il l'a remise à Thierry Bruyère Isnard, 1^{er} adjoint de St Paul le Jeune dont la commune est concernée par le permis de "Plaine d'Alès"; sa mise en place prévue début novembre se fera de manière officielle et démontrera que l'opposition au gaz de schiste dépasse les limites administratives départementales et régionales. Cette action fortement symbolique, rappelle que l'Ardèche est toujours menacée par les permis "Plaine d'Alès" et "Bassin d'Alès" et que la lutte continue. C'est un passage de flambeau concrétisant et affichant la mobilisation et la détermination des populations.